

# COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU S.I.A.G.E.P

**Réunion du 7 octobre 2003**

## Convocation du 1<sup>er</sup> octobre 2003

*Le Comité Syndical s'est réuni en deuxième session, le sept octobre deux mille trois à dix-huit heures, à la Maison des Communes à Belfort.*

### **Présents :**

BEGUE André – BEGUINET Pascal – BEL Jean-Marie - BERNAUD Gilles – BOLHINGER Serge – BOUCON Pierre - BOURQUENEZ André – BRETON Isabelle – BRIGNON Jean-Luc - BRUNGARD Marcel - BRUNNER Alain – CHOFFIN Laurent - FAURE Françoise - FRACHISSE Hervé – FRAYSSINET Michel – GAIDOT Michel - GASPARI Dominique - GIRODS Alain – GOTTI Laurent – GREMILLOT Serge - HERRMANN Jean-Marie - KOCJAN Brigitte - KUDER Daniel - LABOUE Danielle – LASSIR Jean-Paul - LUGANO Paul – MANSUY Anne - MARTIN Jean-Luc - MICHAU Olivier – MORITZ Michel - MULLER Pascal – PIFFER Mario - RAVIOLI Jacques – ROSEMAIN Michel - ROOST Jean-François – RUER André – SALVI Gilbert - SCHNOEBELEN Michel - SCHROLL Michel - STEINMETZ Désiré – TENAILLON Bernard – WACK Pierre - YODER David

**43 votants – 0 pouvoir(s).**

### **Excusés :**

BERTHELOT Guy – GACHOT Françoise - JOUQUEZ Michel – LARMENIER Fabien – MARCJAN Thierry - MOUGEY Véronique – MUNIER Bruno - PEUREUX Marie-Christine – RASPILLER Marie-Claire – VAUTHIER Jean-Bernard

### **Assistaient :**

RHODES Dimitri— LOMBARD Nathalie



Monsieur André BOURQUENEZ représente à la fois la commune d'Auxelles-Bas et le SI des Eaux de Giromagny. Il bénéficie de par ce fait de deux voix.



Monsieur le Président ouvre la séance à 18h10 et rappelle qu'à l'occasion de cette deuxième session, le quorum ne sera pas nécessaire.

## 1. BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2003

Monsieur Gaidot, présente le budget supplémentaire 2003 à l'assemblée.

Le budget se décompose, pour le service électricité et le service informatique, selon les indications du document ci-annexé (annexe 1).

Il est précisé que la totalité de l'excédent de fonctionnement est reporté à l'article 002.

Le budget supplémentaire 2003 ainsi présenté est adopté à l'unanimité moins une abstention.

## 2. QUESTIONS DIVERSES

### ❖ SIG

*Monsieur Bolhinger (Montreux Château)* : souhaite confirmation du coût pour la numérisation des plans cadastraux des communes hors CAB.

*Monsieur Michau* : confirme que le coût de 2 € par habitant pour 2003 qui avait été avancé dans le courrier fait aux communes sera tenu. Il est rappelé que ce coût englobe uniquement la numérisation des données. Pour ce qui est des logiciels dont l'acquisition était prévue dans un deuxième temps le coût est plus difficile à évaluer car il dépendra en grande partie des besoins et des demandes des collectivités. Les petites communes n'auront sans doute pas les mêmes exigences que les communes de taille plus importante, cela devra être discuté avec les collectivités concernées.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 19h00.

Fait à Belfort, le 8 octobre 2003.

Le Président,

Michel GAIDOT